



Novembre 2025

Quelques mots



Chères et chers Puymirolais(es),

L'année 2025 se termine. La stabilité politique espérée en début d'année n'a été qu'un mirage. Encore une fois aucune majorité et aucun consensus n'ont été trouvés et notre pays se trouve encore fragilisé. Le mandat de notre conseil municipal se terminera en début d'année 2026, les dates de l'élection municipale étant fixées au 15 et 22 mars. Une nouvelle équipe, un nouveau maire, puisque vous le savez, l'équipe actuelle ne briguera pas un nouveau mandat. Être maire, c'est s'inscrire dans l'histoire d'une commune pour en garantir la continuité, la rénovation d'un patrimoine transmis au fil des générations d'élus.

Six ans, c'est très long et six ans c'est trop court. Si nous avons fait des travaux importants comme la rénovation des remparts pour une somme de presque 2 millions d'Euros, ou commencé la restauration de Notre Dame du Grand Castel avec un budget de 1 million d'Euros, nous n'avons pas, il faut bien le dire, réalisé la complétude de notre feuille de route initiale, les événements ayant souvent raison des bonnes intentions.

Nous avons quand même réalisé de belles choses. Le city stade au lac, la restauration de l'église à St Julien, la fontaine du Rajol, la rue de la Rause, la rénovation de la piscine ou encore la transition énergétique réalisée à la mairie ont été autant d'investissements nécessaires pour notre commune. Les chemins communaux ont retrouvé un lustre pas connu depuis bien des années.

Même si nous n'avons pas construit une maison de santé comme prévu, nous sommes satisfaits d'avoir maintenu et même amélioré l'offre de santé à Puymirol. La venue d'un deuxième médecin, la présence d'une pharmacie avec un service de téléconsultation, que certains ont essayé de nous enlever, les kinés, les cabinets d'infirmières et la podologue, nous sommes la commune rurale de l'agglomération la mieux pourvue même si nous déplorons le départ à la retraite de notre dentiste et son non remplacement.

Par ailleurs, notre commune s'est engagée dans plusieurs dispositifs destinés à la valorisation de notre village.

- En premier lieu, après candidature, Puymirol est labellisé « **Village d'Avenir** », programme destiné à accompagner les communes rurales dans la réalisation de leurs projets de développement, l'ANCT, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, complétant l'appui en ingénierie. L'étude globale est terminée, des fiches d'action concernant plusieurs thèmes afin de revitaliser notre bourg, par exemple le sujet du stationnement et de la signalétique sont écrites et pourront être mises en œuvre.
- **L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain)** a pour objectif principal de favoriser la réhabilitation des logements et la lutte contre les logements vacants en accompagnant par la mobilisation de subventions à destination des propriétaires bailleurs et des propriétaires occupants.

Le conseil municipal et moi-même avons voulu laisser une situation saine. Les finances de la commune sont bonnes, nous avons réalisé des diagnostics sur plusieurs bâtiments communaux (école, salle des sports, ensemble gîtes/piscine/snack) et il appartiendra ou pas à la nouvelle équipe de réaliser les investissements nécessaires.

Une fin de mandat est toujours synonyme de tracas, l'inquiétude sur la qualité de l'eau potable, soulevée par plusieurs habitants et renforcée par les réseaux sociaux ne fait pas exception à la règle. Un article sur ce sujet est disponible dans ce numéro du flash info.

Je vous souhaite de passer une très belle fin d'année, de très bonnes fêtes avec vos proches et vos amis et vous donne rendez-vous le samedi 10 janvier 2026 pour les vœux à la population.

Passsez de belles fêtes

Bien à vous

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La refonte de notre PLU de 2018, révisé à l'échelle Agglomération (Intercommunale PLUi) depuis l'intégration de la PAPS au 01 janvier 2022, avec de nouvelles contraintes règlementaires et l'intégration des dispositions de la loi « Climat & résilience » vient de se terminer par un vote de l'agglomération d'Agen le 30 octobre 2025. Un document initié en septembre 2023 avec quelques 370 réunions de travail et plusieurs réunions publiques.

Ce document, porté par les services de l'agglomération, doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).

Toutes les communes sont maintenant invitées à valider ce PLUi par délibération, plusieurs organismes seront consultés, place ensuite à une enquête publique, après les élections municipales, les derniers ajustements et l'approbation finale du PLUi.

Un planning qui devrait se terminer à l'été 2026.



L'eau potable à Puymirol



Depuis le début de l'été et la découverte, lors d'une analyse de l'eau potable sur notre commune, d'un paramètre non conforme, paramètre appelé CVM, de nombreuses questions se posent sur la qualité de l'eau qui coule de nos robinets

Le CVM, qu'est-ce que c'est ?

Le Chlorure de Vinyle Monomère est un gaz organique, un produit chimique utilisé pour l'élaboration du polychlorure de vinyle, le PVC, que nous utilisons pour la fabrication de canalisations, et notamment nos canalisations d'eau potable. Lorsque l'eau a stagné longtemps dans une canalisation en PVC, elle peut se charger en molécules de CVM issues du plastique

Une directive Européenne de 1998 a fixé la limite CVM à 0,5µg/l mais sans obligation de mesure alors que la France a rendu l'analyse obligatoire à partir de 2007.

Quelles conséquences sur la santé ?

Des études en milieu professionnels avec des expositions **par voie respiratoire à fortes doses** de CVM (industries du PVC..) ont classé ce gaz comme **agent cancérigène pour l'homme**.

Des évaluations sanitaires ont eu pour objectif d'évaluer la probabilité de survenue d'un **cancer chez une personne consommant toute sa vie une eau renfermant une teneur supérieure à 0,5µg/l**, aucun lien ne peut être établi entre les cas de cancer du foie et la consommation de l'eau du robinet. ([Source ARS, questions réponses sur le CVM](#))

Les canalisations concernées par ce problème, celles fabriquées avant 1980, car la technique a changé depuis, sont susceptibles d'être impactées. L'ancienne PAPS est concernée par 8,5 kms de canalisation à remplacer. Cinq kilomètres seront changés en 2026 pour un investissement de 2 millions d'Euros HT, dont 3,5 kms pour la seule commune de Puymirol.

Au mois de juin, lors de prélèvements effectués sur la commune, un tronçon de canalisation alimentant le club house du tennis et une maison en contrebas a été mesuré à un taux de CVM de 2,4µg/l.

Cette non-conformité aux limites de qualité (>0,5µg/l), mesurée également sur 3 autres branchements, route de la plaine, **ne remet pas en cause la qualité globale de l'eau sur la commune**, et encore moins sur l'ensemble de l'ancienne CCPAPS qui rappelons-le, est alimentée par le forage de Tulet à Caillac

La carte de France, que vous avez peut-être vue, relayée par « Génération future », montre que ce secteur apparaît en rouge sur toutes les communes pour le CVM sans distinction de secteurs. Le choix de diffuser ce critère sur le logiciel de l'ARS, logiciel global sans possibilité de sectoriser les différentes données, implique le passage en rouge de tout le secteur d'où une inquiétude légitime.

Pour rappel, le CVM se forme sur des tuyauteries dont le débit est faible, voire nul, lorsque la température est élevée, en été principalement, et s'estompe par des purges régulières ou par changement de canalisation. La portion alimentant le tennis sera changée en novembre/décembre 2025, les 3 autres le seront en 2026.

En conclusion, pas d'inquiétude pour la qualité de notre eau potable sur Puymirol. Les analyses périodiques, faites sur les différentes communes de l'ancienne CCPAPS, montrent une qualité de l'eau conformes aux références de qualité en vigueur.

Elections de mars 2026

Vous le savez les 15 et 22 mars prochains, en cas de 2^{ème} tour, se dérouleront les élections municipales. Cela vous intéresse ? vous souhaitez être candidat ? voici quelques réponses à vos interrogations.

Pour être candidat il faut :

- Avoir 18 ans révolus au 14 mars 2026, être français ou citoyen de l'UE.
- Être électeur ou contribuable de la commune.
- Être éligible ; (individus non privés du droit électoral, nb d'ascendants et descendants limités, cumul.....)

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin. Elle est faite collectivement pour chaque liste par la personne ayant la qualité de responsable de liste

Les déclarations de candidatures doivent être déposées en préfecture au plus tard :

- a. le 26 février à 18h pour le 1^{er} tour.
- b. le 17 mars à 18h pour le 2^{ème} tour, le cas échéant

La composition de la liste doit être de 15 conseillers à élire, elle doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Néanmoins, une liste incomplète à 13 ou 14 noms est réputée complète ; de même, 1 ou 2 noms supplémentaires peuvent être inscrits sur la liste afin de pallier une démission ou un décès en cours de mandat. L'ordre des noms sur la liste déposée ne préfigure pas systématiquement de l'élection du maire et des adjoints. Leur élection est faite lors du conseil municipal suivant le scrutin.

Le vote des électeurs :



L'électeur n'a plus la possibilité de modifier une liste (ajouter ou supprimer un nom de candidat, modifier l'ordre de présentation). L'électeur vote pour une liste complète et non plus pour un candidat)

Mode de scrutin :

Il s'agit d'un type de scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire. La liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés se voit attribuer la moitié majorée du nombre de sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle des voix obtenues.

Si nous avons 1 ou 2 listes sur notre commune, il n'y aura forcément qu'un tour de scrutin, l'une d'elles aura forcément la majorité absolue (sauf cas exceptionnel d'égalité parfaite). Pour être complet, le seuil du ¼ d'électeurs inscrits pour les suffrages obtenus est abrogé.

A noter que le Maire et le 1^{er} adjoint, comme suppléant, seront les élus communautaires au conseil d'agglomération.

L'école, la rentrée scolaire, le voyage de fin d'année

Pas de changement notable en cette rentrée scolaire 2025/2026 pour notre école. Les mêmes enseignantes ont prolongé leur contrat pour au moins une année supplémentaire, gage de reconnaissance envers notre village.

Le nombre d'élèves est en légère baisse (67 contre 74), mais aucun risque de fermeture de classe n'est à craindre.

Je vous l'ai dit en introduction, un diagnostic énergétique complet a été réalisé et pourra être étudié pour d'éventuels travaux afin d'améliorer le quotidien de nos élèves. De même, dans la continuité des travaux d'entretien, la classe des CE/CM a été repeinte cet été, les vitrages du réfectoire ont été remplacés par des vitrages STOPSOL et la douche à la maternelle a été complètement refaite.

L'année 2026 sera l'occasion pour TOUS les élèves de réaliser un grand voyage de plusieurs jours sur la côte Atlantique. Plusieurs fois repoussé pour diverses raisons, celui-ci sera financé conjointement par l'école et les familles, par l'association des parents d'élèves et par la municipalité, pour un montant total d'environ 15000€. Nous aurons l'occasion de leur souhaiter un beau voyage même si nous ne serons plus à la baguette.

La gendarmerie

Le dossier avance doucement certes mais sûrement. Au mois de septembre, la société Habitalys, à qui nous avons confié par délibération la construction de la future gendarmerie, nous a remis des plans et a sollicité la préfecture pour avis sur le projet. En ce début novembre, le préfet nous a écrit sa réponse. Extrait : « *Avis très favorable à la demande d'agrément de principe immobilier pour la création de locaux de service et de logements pour la brigade de gendarmerie de Puymirol sur un terrain situé chemin de Laman bas à Puymirol* ». Ce courrier est un pas supplémentaire mais toujours pas définitif pour la création de la nouvelle gendarmerie. Nous allons suivre le retour des instances nationales, qui espérons-le ne devrait pas tarder.

La fête des bastides

Les 25 et 26 octobre derniers, la bastide de Puymirol a vibré au rythme de la Fête des Bastides 2025, un rendez-vous qui a rassemblé habitants, visiteurs et passionnés de patrimoine autour d'un week-end festif et convivial.

Un programme copieux pour ces journées où les rayons de soleil ont alterné avec les nuages. Dès le samedi matin, rendez vous pour un accueil café suivi d'une visite guidée de notre belle bastide avec Jean Luc Moreno, guide conférencier. Une mise à l'honneur du patrimoine et de l'histoire médiévale de Puymirol

Après un apéritif offert par la municipalité, place à un repas médiéval organisé par le « restaurant le Bastide ». L'après-midi la BAL (Brigade d'Animation Ludique) et Escape Game proposaient, pour les grands et les petits, des animations diverses autour des jeux en bois.

Le dimanche, dans le cadre d'**Octobre Rose**, placé sous le signe de la solidarité, la désormais traditionnelle pêche à la truite au lac et la randonnée pédestre organisée par le comité cancérologie Lot-et-Garonne ont rassemblé marcheurs et pêcheurs autour d'activités sportives et caritatives.



L'après-midi, petits et grands ont profité d'un atelier de maquillage et d'un concours de pétanque au foirail, toujours dans une ambiance conviviale.

En fil rouge, la visite du musée des roches cristallines et des outils anciens de la vigne, également une belle exposition de photographies et de vieilles cartes postales à la salle des fêtes ont complété le programme de ces 2 jours.

La municipalité remercie l'ensemble des participants, bénévoles, associations, restaurateurs pour leur contribution à la réussite de cette belle fête. Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition encore plus festive.

L'ADMR

Le réseau ADMR (Aide à domicile en milieu rural) est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient en France de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Il est constitué de 2 700 associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé.

L'association ADMR DU CANTON PUYMIROL intervient sur 20 communes de l'est agenais.

Les différents types d'interventions à domicile sont :

- **Aide aux personnes âgées** : Ces heures sont accordées par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les mutuelles dans le cadre de l'APA, sortie d'hospitalisation ou autres... elles ont pour objet l'aide aux repas ou à leurs préparations, l'aide au ménage, le transport pour les courses ou les visites médicales.
- **Aide aux familles** : Aide de la CAF principalement aux jeunes mamans avant et après accouchement.
- **Aide aux personnes adultes handicapées** : Aides accordées par la Conseil Départemental par des interventions spécifiques (toilettes, repas...) effectuées par des Auxiliaires de Vie.
- **Service prestataire** : Heures de ménage, de repassage... ne bénéficiant pas de prise en charge par un organisme.

Toutes les interventions à domicile font l'objet d'une réduction fiscale de 50% ou d'un crédit d'impôt.

L'ADMR de Puymirol est animée par une équipe de bénévoles qui encadre 22 salariées (Auxiliaires de Vie, Agents à domicile et Secrétaires) en CDI et 3 en CDD.

Environ 25 000 heures d'aides à la personne auprès de 260 familles sont comptabilisées chaque année.

Afin d'assurer un soutien financier supplémentaire, les municipalités peuvent verser jusqu'à 1,50 € par habitant et par an.

La commune de Puymirol soutient l'ADMR de Puymirol depuis de très nombreuses années.

Que vous soyez en recherches de services pour vous ou vos proches ou que vous vouliez faire partie de l'équipe de bénévoles ou de salariés, ou tout simplement faire un don (déductible à 75 %) en tant que particulier ou association, n'hésitez pas, contactez-nous : Adresse : 19 Pl. des Cornières, 47270 Puymirol. Tel : 05 53 87 11 75

Le marché de Noël

MARCHÉ DE NOËL APE DE PUYMIROL
LE SAMEDI 29 NOVEMBRE
10H00 ~ 19H00

PROGRAMME

10H-17H : MAQUILLAGE BALADE EN PONEY PROMENADE EN CALECHE ANIMATION MUSICALE	11H30 : CHORALE DE L'ÉCOLE 12H : CONCERT "SALE GOSSE" 14H30-17H30 : GARDERIE CRÉATIVE JEUX EN BOIS AVEC LA BAL 17H : JUST DANCE GEANT
--	---

ESPACE BUVETTE & RESTAURATION

VENTE DE SAPINS, HÛTRES, VINS ...
CHATAIGNES, VIN CHAUD, BURGER, CREPES
NOMBREUX ARTISANS LOCAUX &
STAND APE / ÉCOLE SALLE ET ARCADES

Comme chaque année, à la même période, le Marché de Noël organisé par l'APE de Puymirol vous permettra de passer une journée festive avec la participation de la chorale de l'école, mais aussi de commencer à faire vos achats de Noël. En effet, de nombreux exposants seront présents toute la journée, un choix de cadeaux exceptionnel mais aussi quelques moments de réconfort avec crêpes et vin chaud au programme.

Venez nombreux !!

Que faire en Agenais ?

La ville d'Agen et les 43 autres communes constituant notre agglomération vous proposent de nombreuses activités qu'elles soient culturelles ou sportives. Outre les randonnées où vous pourrez découvrir notre belle région, de nombreux spectacles et expositions vous sont proposés.

N'hésitez pas à consulter le site de l'agglomération d'Agen, www.agen-agglo.net où vous pourrez trouver dans l'onglet « mes loisirs » les différentes sorties que vous pourrez effectuer en famille.

Néanmoins, je voudrais porter à votre attention une exposition du 05/12/25 au 08/03/26 appelée « **Lumières françaises, de la cour de Versailles à Agen** » qui aura lieu à l'Eglise des Jacobins à Agen où vous pourrez découvrir sous un angle inédit les bouleversements politiques, économiques et intellectuels du siècle des lumières et ses répercussions dans le Sud-Ouest avec l'arrivée du duc d'Aiguillon sur ses terres.



Des prêts en provenance du Louvre ou du Château de Versailles viendront compléter les œuvres du musée d'Agén pour cette exposition. Plus de 270 œuvres seront présentées au sein d'une scénographie immersive qui permettra de se plonger dans la vie à la cour durant le siècle des lumières. L'exposition déploiera un parcours adapté aux familles avec un riche programme d'animations.

Retrouvez tous les renseignements nécessaires, programme, tarifs, animations

Sur le site www.musee-agen.fr ou **Eglise des Jacobins**
Rue Richard Cœur de Lion
47000 Agén Tel : 05 53 87 88 40
musee.com@agglo-agen.fr

Le recensement

Six ans après le dernier recensement, du 15 janvier au 14 février 2026, un nouveau comptage de la population de la commune sera réalisé sous la houlette de l'INSEE. Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain. Il est donc important de répondre à ce questionnaire afin de pouvoir prévoir toutes les infrastructures nécessaires, logements, écoles, routes... Les données recueillies lors du recensement sont strictement confidentielles.



Deux agents recenseurs, un pour le bourg et un autre pour la campagne vont parcourir notre commune en ce début d'année 2026 afin de recueillir les précieuses informations. 501 logements seront ainsi consultés. Pour le bourg, l'agent recenseur est bien connu de tous puisqu'il s'agit de Nicole Rumeau ; pour la campagne, une personne salariée de la

Poste viendra à votre domicile. Ces personnes seront munies de cartes avec photo d'identité afin de justifier de leur statut d'agent recenseur. Vous pourrez également remplir le questionnaire sur internet. Un courrier vous sera adressé à votre domicile et vous expliquera la démarche à suivre.

Le coordonnateur communal de cette opération est Stéphane BOSCH. Vous pourrez le contacter au 05 53 95 32 10 ou sur mairie.puymirol@wanadoo.fr.

Le départ de Vincent

Depuis début 2022, impossible de ne pas le voir arpenter nos ruelles. Vincent LECUONA a repris les rênes des services techniques en lieu et place de Nicole. Sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences multiples ont fait merveille. En ce 1^{er} octobre, place à une retraite bien méritée et un flambeau passé à Ghislaine et José qui continueront sans aucun doute à maintenir une qualité de prestations qui a fait l'unanimité de tous. MERCI Vincent.



Le départ du conseiller numérique



Un autre départ remarqué à la mairie. Celui du conseiller numérique. Bien que son contrat se fût terminé il y a 1 an déjà, Francis Nollet avait continué à assumer ce rôle tout en étant à l'accueil, au service des Puymirolais. Cette fois, c'est bien la fin.

Pour rappel, la Poste de Puymirol, par l'intermédiaire de France Services, assure la continuité de service les mardi et mercredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous de préférence au 06 14 26 04 00.

La fermeture de l'épicerie

L'épicerie du village a fermé ses portes le vendredi 31 octobre 2025.

Les raisons de cette fermeture sont multiples, le contexte économique a empêché Fanny et Cédric de poursuivre son exploitation. Néanmoins, l'aventure du **Bastide** continue. Tous les autres services, Bar, Tabac Restaurant ... restent à votre disposition. Et bien sûr, quelques soirées qui vous seront annoncées sur vos réseaux sociaux.



Le snack bar

Le snack de la piscine entre en hibernation. Depuis le 31 octobre, et jusqu'en juin 2026, il ferme ses portes. Une pause bien méritée après une première saison réussie. A l'année prochaine donc !

Les PEI

S'il n'est qu'une obligation pour les collectivités, la protection incendie est celle-là. Le réseau de bornes incendie de notre commune s'avère souvent incomplet malgré le rajout de 2 bornes incendie à Laman-bas notamment et il nous est dans l'obligation à certains endroits d'installer des PEI (Points d'Eau Incendie).

Les travaux de mise en place de ces PEI sont soldés sur la totalité du territoire. Un investissement conséquent mais nécessaire afin de compléter la capacité de lutte contre l'incendie de toutes les habitations. Avec St Julien, la route des tulipes, la Prade et Fraysses, le bouclage est terminé.



Photo ci-contre, le PEI installé route des tulipes.

D'une capacité de 30m³, chaque bâche permet soit d'éteindre directement l'incendie soit d'attendre l'arrivée d'une plus grande capacité d'extinction.

Le 11 novembre



Merci à toutes les Puymirolaises et tous les Puymirolais qui ont, en ce jour du 107^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre, honoré les combattants tombés au champ d'honneur. Une belle journée de Novembre où nous avons également pu admirer l'exposition des maquettistes à la salle des fêtes. Merci aux porte-drapeaux toujours fidèles et à la gendarmerie pour leur présence à nos côtés en ce jour.

Une cérémonie réalisée au foirail pour cause de travaux autour du monument aux morts.

Une fois encore, les enfants de l'école primaire et leurs enseignantes ont participé à cette commémoration nous délivrant un message d'espoir et une poésie en hommage à nos poilus.

Un grand MERCI à eux !



L'essentiel en 2025

Eglise Notre dame du grand castel

Vous le savez, notre principal investissement pour cette année aura été pour notre église.

L'immense échafaudage qui l'enserme ne sera démonté qu'à la fin des travaux, en mars 2026.

Si certains s'inquiètent du peu de présence des ouvriers, soyez sans crainte, ils travaillent également à l'intérieur pour changer le plafond de la nef. La charpente et la couverture ne sont que la partie visible de cet immense chantier.

L'investissement pour cette restauration est important (cf. Flash info de juin 2025). Vous pouvez, si vous le désirez, rejoindre les donateurs de la fondation du patrimoine avec à la clé un avantage fiscal de 75%.

Encart joint au flash info.



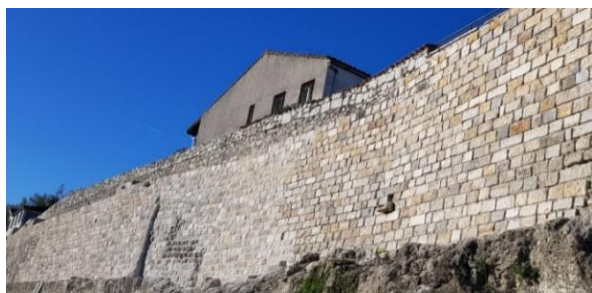
Pendant ce temps-là au Lac



En bonus cette fin d'année, le petit pont de bois réhabilité et la cabane au bord du lac remise à neuf, un régal pour les nombreux pêcheurs.



Le mandat 2020-2026 en 4 photos



Les remparts

Un travail titanesque .. qui n'est pas terminé et des centaines de milliers d'Euros investis.
Le fil rouge de ces 6 années

Aire de jeux

Un endroit ludique tout près du lac où vous pourrez pique-niquer avec vos enfants tout en jouant à la pétanque.



Eglise St Julien

Une rénovation magnifique avec en bonus l'enfouissement des réseaux



La rue de la Rause

Une réplique de cette petite rue comme au moyen âge mais avec les eaux pluviales invisibles



Directeur de publication : Bernard DURRUTY
Ne pas jeter sur la voie publique IPNS.